

**ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES PUPILLES
DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET**

ADPEP 45



COMPTE DE RESULTAT

SESSAD DTP – DV41 – UEMAs – UEEA – EMAS - PAS

2025

ADPEP 45
25 boulevard Jean Jaurès
CS 15615
45056 ORLÉANS CEDEX 1

SESSAD DTP
767 Bd Duhamel Du Monceau
45160 OLIVET

RAPPORT D'ACTIVITÉ

I. Présentation de l'association

Notre histoire :

Les Pupilles de l'Enseignement Public (PEP) ont été fondées en 1915 par des inspecteurs d'académie et des instituteurs, initialement pour venir en aide aux orphelins de la Grande Guerre. En 1925, ces orphelins devenant adultes, les PEP décident de se refonder pour s'occuper des « orphelins de la société », c'est-à-dire des enfants et des jeunes délaissés, oubliés ou exclus. Ses actions, complémentaires des missions de l'Éducation nationale, s'adressent à l'enfant et sa famille, sur le temps scolaire ou extra-scolaire. Solidarité et Laïcité sont les maîtres mots de cet engagement militant.

L'association départementale des PEP 45 a été fondée en 1916. Gérant et animant jusqu'en 1936 des centres de vacances, elle se consacre ensuite pleinement à la solidarité : l'association modifie ses statuts en 1967 afin de gérer les établissements spécialisés pour enfants et adolescents. Puis en 1980, l'association étend son action aux adultes en difficultés.

Les PEP 45 en 2025 :

L'association des PEP 45 accompagne aujourd'hui dans une dynamique inclusive environ 1700 personnes en situation de handicap ou en difficulté de la naissance jusqu'à la fin de la vie, dans la scolarité, les soins, la vie sociale et le travail. Les PEP 45 sont par ailleurs particulièrement attentifs au respect des droits fondamentaux des personnes accompagnées. Pour ce faire, l'association est structurée en 4 pôles :

- Pôle Accompagnement Polyvalent Enfants-Adolescents-Jeunes : CAMSP, CMPP, SESSAD et services/dispositifs associés ;
- Pôle Accompagnement Médico-Socio-Éducatif et Apprentissage : DAME PEP Baule, DAME PEP Giennois et DAME PEP Orléans ;
- Pôle Accompagnement, Accueil et Soins Spécialisés : MAS, SSIAD, SAMSAH, PCPE et ASTUS ;
- Pôle Accompagnement Social et Professionnel : ESAT, Foyers d'hébergement, SAVS, SESSAD Pro, Dispositif d'Inclusion Dans l'Emploi, Service Relais.

Les PEP 45 ont signé un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire et le Conseil départemental du Loiret couvrant la période 2024-2028. Ce CPOM a défini les objectifs stratégiques suivants :

- Prévenir les ruptures de parcours, l'absence ou inadéquation de solution et contribuer ainsi à la structuration de l'offre médico-sociale sur les territoires ;
- Développer les réponses et les pratiques permettant de structurer des parcours inclusifs pour les personnes, adapter l'offre médico-sociale afin de répondre aux besoins et spécificités des personnes accompagnées ;
- Rendre effectif le droit à l'autodétermination des personnes en situation de handicap et prendre en compte l'expression de leur environnement familial ;
- Améliorer la qualité de l'accompagnement et favoriser l'adaptation des pratiques professionnelles ;
- Améliorer l'efficience, le pilotage des ESMS et garantir l'optimisation des ressources.

Travaux associatifs transversaux menés en 2025 :

- Travaux relatifs à l'élaboration d'une nouvelle dirigeance associative visant à renforcer la fluidité du parcours des personnes par le développement de la transversalité des différentes structures ;
- Mise en place de la porte d'entrée commune sur le secteur enfants ;
- Poursuite des travaux relatifs à l'attractivité des métiers, engagement associatif pour l'accueil des apprentis ;
- Signature de l'accord forfait jours pour les Directions et cadres du siège pour application au 1^{er} janvier 2026 ;
- Poursuite de la démarche associative relative à la mise à jour des DUERP ;*
- Formation des Directions sur le management des situations difficiles ;
- Poursuite du déploiement du DUI : déploiement des nouvelles fonctionnalités ;
- Démarche d'amélioration continue de la qualité :
 - Poursuite de la mise en conformité avec le RGPD ;
 - Poursuite de la démarche d'évaluation HAS : préparation à l'évaluation, formation des équipes de direction, mise en place d'autoévaluations avec les professionnels et les usagers ;
 - Poursuite des travaux d'harmonisation des outils et des procédures (incidents, accidents du travail, ...) ;
- Poursuite des travaux favorisant l'autodétermination des personnes accompagnées (formations de professionnels et des usagers) ;
- Harmonisation de la mesure de l'activité en actes des structures concernées (en lien avec les objectifs du CPOM) ;°
- Déploiement d'un nouveau logiciel SIRH pour une mise en œuvre opérationnelle au 1^{er} janvier 2026 ;
- Poursuite de la centralisation partielle du service paie ;
- Mise en place des rencontres engagées (espaces d'échanges entre les professionnels, les usagers et les familles).

Evènements associatifs en 2025 :

- Olym'PEP ;
- Cercle des managers ;
- Accueil de l'assemblée générale à Orléans de la Fédération nationale des PEP .

II. Présentation du pôle

Le pôle APEA est constitué des services ambulatoires du secteur enfants à savoir le CAMSP, le CMPP et le SESSAD avec ses services rattachés (UEMA, UEEA, EMAS, PAS de Briare).

Le CSEE est commun à ces services ainsi que la commission de formation. Des travaux de mise en commun de procédures et d'actualisation de process sont en œuvre.

- Vie du pôle (travaux transversaux, évolution de l'offre, réunions de pôles, développement du numérique, plans d'accompagnements uniques, partenariats ...);
- Plan de formation.

III. Présentation de l'ESMS/Service/Dispositif

Le SESSAD (DTP/DV41)

Le SESSAD est un établissement qui propose une activité ambulatoire, doté d'un agrément de 196 places, 13 places pour le service DV41 et 183 pour le SESSAD DTP.

Depuis sa transformation en janvier 2021 (passage de 10 services spécialisés en un dispositif territorial polyvalent), il couvre l'ensemble du département du Loiret. Il est organisé en cinq territoires et accompagne des enfants de 0 à 20 ans porteurs d'une déficience motrice, visuelle, de trouble du développement intellectuel ou de troubles spécifiques du langage.

Le SESSAD DTP compte 3 sites :

- Un site à Olivet qui regroupe les 3 territoires de la métropole (MS, MNO, MNE) et l'équipe administrative et technique.
- Un site à Baule pour le territoire Ouest.
- Un site à Gien pour le territoire Est.

Le SESSAD DV41, basé à Blois, a gardé sa spécificité d'accompagnement des enfants de 0 à 20 ans avec déficience visuelle dans tout le département du Loir et Cher et participe à la transformation de l'offre sur ce territoire.

La gestion administrative et le pilotage du SESSAD DTP des territoires EST, OUEST, Métropole Nord-Est (MNE), Métropole Nord-Ouest (MNO) et Métropole Sud (MS), du SESSAD DV41, des 2 Unités d'Enseignement Maternelle Autisme (UEMA) de Boigny (classe Plume) et Lorris (classe Caméléon), de l'UEEA d'Orléans La Source (classe Papillon) et de l'Equipe Mobile d'Appui Médico-Social à la scolarisation (EMAS) et du premier Pôle d'Appui à la Scolarité (PAS) autorisé depuis le 1er août et en fonctionnement à Briare depuis le 08 septembre 2025, sont centralisés à Olivet, sous le N° FINESS principal 45009188. Le service de transcription adaptation est également rattaché administrativement au SESSAD DTP.

IV. Ressources humaines

Postes vacants par faute de candidature : médecin, orthophoniste, kinésithérapeute, orthoptiste neurovisuel, ergothérapeute DV41, neuropsychologue, secrétaire et chef de service UEEA.

Création de poste d'un ES pour le PAS et 0.20 ETP chef de service non pourvu.

- Formations réalisées

FORMATIONS COLLECTIVES		
Intitulé de la formation	Nbr de professionnels formés	Nbr d'heures de formation
Formation économique du CSE	9	21
Journées annuelles de l'AFIADV 2025	3	21
Pack sensorialité	8	28
SST Formation Initiale	20	14
Culture, migration et handicap	17	21
First paie.	3	14
START 45	2	35
Guide file Serre file	26	3
Journée d'étude technologie et déficience visuelle	2	7

Connaissances actualisées sur le trouble du spectre de l'autisme au sein des TND	19	35
Auto-Evaluation HAS personnel cadre	9	14
FORMATIONS INDIVIDUELLES		
Intitulé de la formation	Fonction	Nbr d'heures de formation
Communication argumentée et alternative	Educatrice spécialisée	21
Repérer, intervenir, diagnostiquer précocement les troubles du neuro développement	Chef de service	6
Régulation des émotions chez les enfants avec ou sans diagnostic TDAH	Psychologue	14
Formation continue aux gestes et soins d'urgence niveau 2	Ergothérapeute	7
Accompagner des personnes non francophones	Educatrice spécialisée	12
Accompagner des personnes non francophones	Assistante de service social	12
Accueil et recueil de la parole d'enfants victimes	Assistante de service social	7
Rendre attractif et ludique votre accompagnement	Educatrice IADV	7
Journées annuelles de psychomotricité	Psychomotricienne	18
ACT : la thérapie d'acceptation et d'engagement.	Psychologue	21
Evaluation des besoins et préconisation d'aides techniques	Ergothérapeute	35
MASTER MOSS	Cheffe de service	201
Licence Sciences de l'éducation	Transcriptrice Braille – adaptatrice de documents	175

- Implication des équipes

Toutes les équipes de territoire se réunissent hebdomadairement. Les professionnels peuvent s'inscrire volontairement dans des groupes de travail pour le CACQ ou des groupes thématiques qui en découlent.

Indicateurs communs	2024	2025
<i>Nombre de postes vacants</i>	<i>7 postes vacants 3.70 ETP au 31/12/2024</i>	<i>7.39 ETP au 31/12/2025</i>
<i>Taux d'absentéisme</i>	<i>7.86%</i>	<i>8.72%</i>
<i>Taux de rotation du personnel</i>	<i>15.06%</i>	<i>11% CDI 24% avec CDD</i>
<i>Nombre de professionnels ressources par thématiques (CNIA, polyhandicap, TND...) permettant le transfert de savoirs</i>	<i>40 (Polyvalence SESSAD : DV, TND, DM)</i>	<i>52 (Polyvalence SESSAD : DV, TND, DM)</i>
<i>Nombre d'apprentis ou de contrats de professionnalisation</i>		<i>0</i>
<i>Taux de professionnels ayant bénéficié d'une action de formation en lien avec l'utilisation des outils numériques</i>	<i>10%</i>	<i>0</i>

Commentaires :

L'équipe de direction a été incomplète une grande partie de l'année 2025.

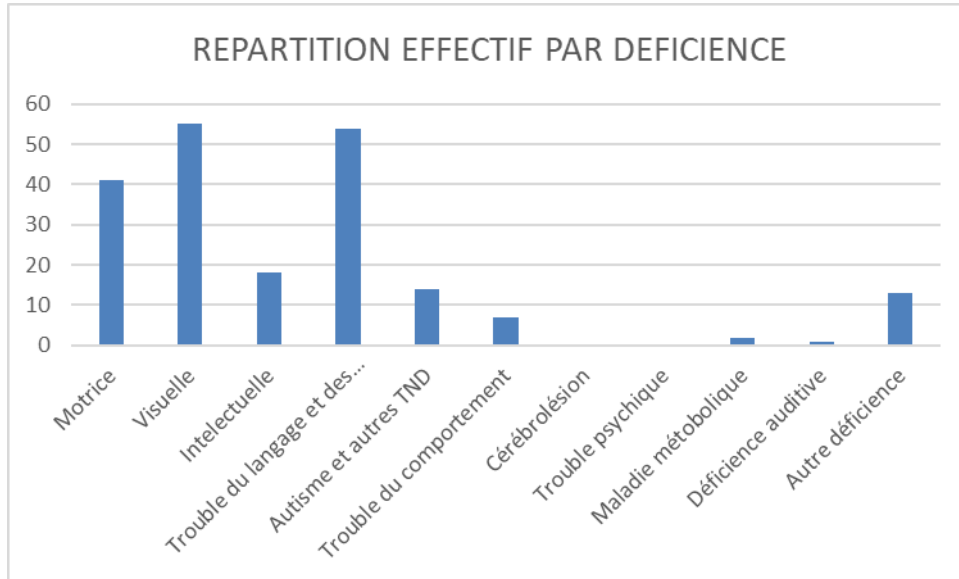
V. Activité et accompagnement des personnes

Nombre d'utilisateurs

Au 31/12/ 2025 **205 enfants** étaient accompagnés par le SESSAD dont **36 enfants** admis en 2025.

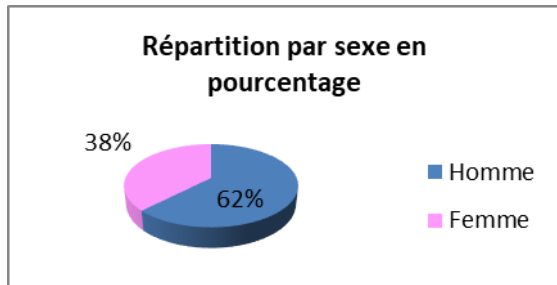
La file active est de **252 enfants** accompagnés en 2025 dont **47 enfants** sortants.

Profil des usagers



Par rapport à 2024, le SESSAD a accompagné plus d'enfant avec déficience visuelle et trouble du langage et des apprentissages.

Le SESSAD accompagne plus de garçons que de filles.



La moyenne d'âge est de **11,36** années, la majorité des enfants accompagnés ont entre **07 et 15 ans**, le plus jeune a **03 ans** et le plus âgé **19 ans**.
-la durée moyenne d'accompagnement est de 2,77 années.

- En 2025, quatre informations préoccupantes, pour des enfants scolarisés sur des territoires différents, ont été rédigées et adressées à la CRIP.

Modalités et types d'accompagnement proposés.

Chaque territoire est constitué d'une équipe interdisciplinaire : chef de service, éducateur spécialisé, psychologue, temps d'assistant de service social, enseignant spécialisé mis à disposition par l'Education Nationale, temps de médecin, temps d'infirmière, temps de secrétaire médicale, ergothérapeute, psychomotricien, kinésithérapeute, orthophoniste. Les professionnels se déplacent dans tous les lieux de vie de l'enfant (école, domicile et autres) et se réunissent une fois par semaine. Des séances peuvent être occasionnellement organisées dans les locaux du service et des groupes ont lieu régulièrement pour répondre aux différents besoins des enfants et adolescents rencontrés.

Pour l'ensemble des territoires :

Une équipe transversale apportant une expertise particulière : l'équipe APONIME (enseignant spécialisé en déficience visuelle art-thérapeute, orthoptiste, neuropsychologue, informaticien spécialisé, aide médico-psychologique, instructeur pour l'autonomie des personnes déficientes visuelles).

- Diversification de l'offre d'accompagnement.

Il s'agit de proposer une déclinaison des objectifs du PPA à partir de la nomenclature SERAFIN-PH.

Lors de la première rencontre d'admission, un recueil des attentes des enfants et de leur famille est établi, suivi d'une période d'évaluation pour objectiver les besoins et ainsi proposer les prestations correspondantes selon la nomenclature et à partir des trois blocs :

- prestations en matière de santé psychique et somatique (intervention d'un psychologue, d'un paramédical)
- prestation en matière d'autonomie (séances éducatives)
- prestations en matière de participation sociale (accompagnement à l'expression du projet personnalisé)

La mise en œuvre en janvier 2025 de la porte d'entrée commune a impulsé la coopération avec le DAME de l'association notamment dans la participation commune aux commissions centralisées et territorialisées qui permettent de préciser les besoins selon la nomenclature SERAFIN PH et de définir les modalités d'accompagnement et les prestations. Des parcours partagés avec des DAME de l'association ou d'autres ESMS hors association sont proposés pour répondre plus précisément aux besoins des enfants. Par exemple un enfant dont la scolarité est en UEEA bénéficie également de prestations du SESSAD pour compenser la déficience visuelle.

Un autre enfant accueilli au DAME DE BAULE bénéficie également de prestation d'ergothérapie par le SESSAD.

Le SESSAD a la particularité d'avoir une UE composée de 7 enseignants dont 5 détachés de l'EN et 2 enseignants CAEGADV. En 2025 l'UE a accompagné **121 élèves** dont 84 par les enseignants EN. Les demandes sont toujours croissantes chaque année.

Deux tiers des élèves accompagnés par les enseignants EN sont scolarisés en primaire ou collège. Le nombre de jeunes accompagnés en lycée a augmenté.

- **Indicateur** : Tableau d'activité prévisionnelle actualisé du CPOM disponible ([cliquez-ici](#))

Indicateurs communs	2024	2025
<i>Taux de projets intégrant une évaluation (fonctionnelle, éducative, technique, ...)</i>	100%	100%
<i>Nombre de professionnels ayant suivi une action de sensibilisation à la démarche PéVA</i>	0	0
<i>Part des PAP réalisés dans le DUI</i>	66%	96.58%

Commentaires :

Tous les enfants accompagnés principalement par le SESSAD bénéficient d'un projet personnalisé. Lorsque le SESSAD est contributeur le projet est assuré par l'établissement porteur.

Structures concernées	Indicateurs spécifiques	2024	2025
<i>Toutes les plateformes (PAAG et DAME/SESSAD)</i>	<i>Part de PAP unique</i>	<i>6 parcours partagés (0,028%)</i>	<i>12 parcours partagés (0.047%)</i>

Commentaires :

VI. Participation et consultation de la personne accompagnée

Enquêtes de satisfaction et/ou autres modalités de consultation

Des questionnaires de satisfaction existent dans le cadre de la procédure d'accompagnement. Un des axes d'amélioration continue de la qualité est de développer les modalités de participation des personnes accompagnées au SESSAD dont un questionnaire de satisfaction général qui sera adressé aux familles en fin d'année scolaire 2026 et un adapté à destination des jeunes accompagnés.

- Autres actions (autodétermination, rencontres familles).

Sur l'ensemble du SESSAD, la trame des Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA) a été retravaillée afin que les projets, coconstruits avec les familles et les jeunes, puissent être au plus près de leurs attentes. Les objectifs opérationnels, liés aux prestations SERAFIN PH, sont travaillés avec les familles lors des réunions de PPA.

Les équipes de territoire du SESSAD ont proposé des rencontres familles sous différentes formes :

- Territoire SUD : une journée ayant pour thème “Koh Lanta” a été proposée aux plus jeunes et aux familles en fin d’année scolaire 2024/2025. Ce temps a été apprécié par les jeunes, et les parents étaient nombreux au temps convivial de fin d’après-midi.
- Territoire EST : « Pauses parents »
Cinq rencontres en 2025 qui se sont déroulées des samedi matin avec à chaque fois une thématique :
08/02 : « Quelles aides MDPH pour mon enfant handicapé ? »
04/04 : « Mon enfant en situation de handicap : temps d’échanges libres »
28/06 : « Mon enfant en situation de handicap deviendra adulte : quels accompagnements ? »
04/10 : « Mon enfant en situation de handicap : temps d’échanges sur la vie quotidienne (avec présentation d’outils pour soutenir la parentalité) »
13/12 : « Présentation du Service d’Aide aux aidants de l’ADAPEI45 »
- Territoire MNE : Rencontre familles – professionnels de l’équipe fin juin 2025 pour marquer la fin de l’année, se rencontrer, échanger et que les familles puissent elles-aussi se rencontrer et échanger.
- DV 41 : En lien avec Benjamin Rozan (section Cecifoot au Bourges FC) la psychomotricienne et l’éducatrice ont proposé une initiation au Cécifoot le jeudi 23/10 aux enfants et parents accompagnés par le service DV 41.
Une journée où chacun a pu expérimenter le ceci foot, popularisé durant les JO de 2024, 4 familles étaient présentes, en duo parents / enfants.
Une occasion de rassembler les familles autour d'une activité mêlant à la fois concentration, sport, stratégie et esprit d'équipe.
À noter la mise à disposition à titre gracieux du gymnase Foch à Blois.

Evènements et activités extérieures :

***Accrobranche** (Family Park à Neuvy en Sullias) : les 30 avril et 08 juillet. Projet qui a concerné 7 jeunes accompagnés par une des éducatrices et la psychomotricienne. Avec des objectifs tels que : favoriser la confiance en soi, accompagner sur un lieu extérieur, favoriser les échanges avec les pairs et accompagner à s’ajuster dans la relation aux autres.

***Bowling/restaurant** (Montargis): 23 octobre. Projet qui a concerné 4 jeunes accompagnés par les deux éducatrices. Les objectifs étaient de savoir communiquer de manière adaptée, de s’ajuster en fonction du lieu et des interlocuteurs. De répondre à la demande d’un des jeunes de pouvoir rencontrer d’autres jeunes suivis par le SESSAD et de faire l’expérience de liens amicaux.

***Journée à la Ferme « Saute-Mouton »** (Tigy) : 09 juillet. Projet qui a concerné 2 jeunes de l’Est accompagnés par une des éducatrices et la psychomotricienne. Avec au programme : visite de la Ferme, pique-nique et une activité autour de la transformation de la laine.

***Olympep** : le 30 avril. 1 jeune accompagné par une des éducatrices. L'objectif pour le jeune concerné étant de mieux connaître et reconnaître ses émotions, de mieux réguler son comportement selon le contexte. Et en lien avec sa réorientation programmée en DAME de pouvoir rencontrer des jeunes et des professionnels du DAME de Chantemerle.

Lors des vacances scolaires d'octobre, une activité crêpes a été proposé aux jeunes. Cette activité a réuni plusieurs jeunes accompagnés qui en ont fait des retours positifs, exprimant que cette activité leur a permis de faire l'expérience d'une confection culinaire.

Une après-midi sur le thème d'Halloween s'est tenu le mardi 21 octobre 2025, ce temps a été balisé par des activités manuelles, des jeux, un atelier cuisine. 8 enfants entre 6 et 10 ans y ont participé.

Organisation d'un séjour sur le thème de l'**autonomie "vivre ensemble pour grandir"** dans le 28 du 8 au 10 juillet 2025, a rassemblé 10 jeunes multi territoires, a permis de relier les objectifs d'un tel séjour aux PPA de chacun des jeunes participants. Séjour accompagné par 4 professionnelles ayant des fonctions différentes afin de croiser leurs regards.

Indicateurs communs	2024	2025
<i>Part des professionnels formés à l'autodétermination</i>	0	2
<i>Part des usagers formés à l'autodétermination</i>	0	0
<i>Part des représentants légaux formés à l'autodétermination</i>	0	0

Commentaires :

Journée ARPEP "Autodétermination"

VII. Qualité et évaluation

- Actions mises en place pour l'amélioration continue

Intégrer le tableau *plan d'amélioration continue de la qualité* en annexe

Tableau des instances (Copil Asso, groupes, ...)

Type d'instance	COPIL associatif	COPIL Qualité structure	Autres instances abordant la démarche qualité (démarche évaluation)
Nombre de séances	2025	2	

- Travaux relatifs aux évaluations.

- Plaintes et EI :

	Reçues	Traitées
Nombre de plaintes et réclamations	1	1
Nombre d'évènements indésirables	1	1
Nombre d'évènements indésirables graves		
Nombre d'évènements indésirables graves liés aux soins		

Indicateurs communs	2024	2025
<i>Part des professionnels de l'accompagnement formés à l'évolution du public accueilli</i>	24%	56%
<i>Part des professionnels ayant participé à une sensibilisation aux RBPP</i>		
<i>Taux de personnes ayant participé à des sessions d'analyse des pratiques</i>	42%	52%

Commentaires : En plus de groupes d'analyse de la pratique, une supervision a commencé pour l'équipe du territoire MS.

L'équipe de direction a bénéficié de 3 séances sur le thème de la culture managériale.

VIII. Partenariats et ouverture vers l'extérieur

- Coopérations avec les acteurs locaux (santé, social, éducatif).

Le départ de deux médecins sur le dernier trimestre 2025 et la difficulté à recruter sur ce poste nous ont fait rechercher des solutions alternatives au niveau associatif en croisant nos besoins sur les différents établissements enfant et adulte et en prenant contact avec une plateforme télémédecine (téléconsultation et télé expertise).

Au niveau du SESSAD un courrier a été adressé à l'Union régionale des professionnels de santé, aux CPTS du Loiret, ainsi qu'aux médecins libéraux et maisons pluridisciplinaires de santé et au secteur hospitalier, pour informer de la vacance sur des postes médicaux. Plusieurs contacts ont eu lieu sans aboutir au recrutement mais ouvrant une possibilité de tisser du réseau.

-Coopération avec la piscine municipale de Beaugency, où 2 jeunes du SESSAD participent à un groupe encadré par une éducatrice et un maître-nageur, dans le but d'apprendre à nager mais aussi de travailler la socialisation puisque ce temps est partagé avec les élèves d'un collège.

-Coopération avec l'école de musique de Baule, accueillant 3 jeunes du SESSAD encadrée par une éducatrice et un professeur de musique. L'objectif est de travailler le rythme/la coordination, le savoir-être en groupe.

-Pour les jeunes adolescents, une sortie à Chambord a été proposée.

-Un groupe "en route pour l'autonomie" s'est mis en place en septembre 2025, ce groupe a pour objectif, de travailler l'autonomie des jeunes pour aboutir à la réalisation d'un séjour en juin/juillet 2026. Pour financer ce projet, un don de 1800 euros a été reçu de l'ordre des Anyssetiers du loiret.

-Interprofessionnalité et réseau : 2 professionnelles (éducatrice spécialisée et psychologue) du territoire EST ont participé à la formation START organisée par le CREA I dans l'objectif de créer par territoire une communauté de pratiques quant à l'accompagnement des personnes présentant des troubles de l'autisme ou du neuro développement.

<i>Structures concernées</i>	<i>Indicateurs spécifiques</i>	<i>2024</i>	<i>2025</i>
<i>DAMEs et SESSAD</i>	<i>Jeunes au lycée</i>	3	27

Commentaires :

IX. Synthèse et perspectives

- Synthèse du rapport d'activité 2025 :
 - Mise en oeuvre de la porte d'entrée commune
 - Ouverture d'un PAS à Briare
 - Formation ciblée TND et formation START pour développer la communauté de pratique sur le territoire EST.
 - Début de l'autoévaluation
 - File active supérieure à 2024
- Perspectives 2026 :
 - Autoévaluation et évaluation
 - Questionnaire de satisfaction sur le fonctionnement du SESSAD auprès des familles et enfants
 - Outils pour recueillir plus qualitativement les attentes
 - Projet construction au niveau associatif à Gien

X. Présentation de l'ESMS/Service/Dispositif

-UEEA

Un arrêté a été promulgué le 03 octobre 2022 portant autorisation d'extension non importante de 10 places du SESSAD DTP Métropole d'Olivet pour la prise en charge d'enfants présentant des troubles du spectre autistique dans le cadre d'une unité d'enseignement élémentaire géré par l'ADPEP45. Cette UEEA est co-portée entre les PEP45 et l'association SESAME Autisme qui ont répondu conjointement à l'appel à candidature. L'UEEA est implantée dans l'école élémentaire Renée Guy Cadou située à Orléans La Source.

Cette unité d'enseignement en classe élémentaire est constituée pour améliorer l'inclusion des enfants avec autisme en s'appuyant sur une pédagogie spécialisée et adaptée et sur le déploiement d'interventions personnalisées, globales et coordonnées telles que recommandées par la Haute Autorité de Santé (HAS). Chaque élève bénéficie d'un projet individualisé d'accompagnement qui comprend un volet de mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation.

L'UEEA scolarise 10 enfants, âgés de 6 à 11 ans, disposant d'un diagnostic d'autisme, n'ayant pas acquis suffisamment d'autonomie, le langage et qui présentent à un moment de leurs parcours des difficultés substantielles dans leurs relations sociales, de communication, de comportement et de centres d'intérêt.

Les élèves doivent bénéficier d'une notification précisant les modalités de scolarisation et l'orientation vers le SESSAD DTP.

l'enseignante et l'AESH co assurent 24h auprès des élèves, alors que les professionnels médicaux-sociaux interviennent dans tous les moments de présence des enfants à l'école (classe, repas) et peuvent également se rendre à domicile dans le cadre de la guidance parentale.

XI. Ressources humaines

- Évolution des effectifs.

L'année 2025 a été marquée par une démission de l'éducatrice spécialisée à la fin de l'année scolaire qui a été remplacée par une professionnelle en VAE ES qui a assuré un renfort auprès d'un enfant en grande difficulté. Depuis la rentrée 2024, en lien avec une réorganisation du pilotage dans l'association SESAME AUTISME, le pilotage est assuré par une cheffe de service salariée des PEP45 qui est également cheffe de service des deux UEMA et EMAS. Cela permet d'harmoniser les pratiques dans les UE et également d'accompagner l'équipe à l'évolution des pratiques professionnelles en lien avec les recommandations HAS.

- Formations réalisées (en complément de la partie pôle).

FORMATIONS INDIVIDUELLES		
Intitulé de la formation	Nbr de professionnels formés	Nbr d'heures de formation
Formation PCMA	AMP	7

Implication des équipes

L'équipe médico-sociale ainsi que l'enseignante et l'AESHCO se réunissent une fois par semaine pour la coordination des actions du dispositif et une fois par mois pour des réunions à visée plus « cliniques ».

<i>Indicateurs communs</i>	<i>2025</i>
<i>Nombre de postes vacants</i>	<i>0.20 ETP Orthophoniste compensés par libéraux et avenant temporaire AES financé sur les fonds de SESAME AUTISME LOIRET</i>
<i>Taux d'absentéisme</i>	<i>Présenté en global dans le SESSAD</i>
<i>Taux de rotation du personnel</i>	<i>25%</i>

<i>Nombre de professionnels ressources par thématiques (CNIA, polyhandicap, TND...) permettant le transfert de savoirs</i>	<i>6 TSA</i>
<i>Nombre d'apprentis ou de contrats de professionnalisation</i>	<i>0</i>
<i>Taux de professionnels ayant bénéficié d'une action de formation en lien avec l'utilisation des outils numériques</i>	<i>100%</i>

XII. Activité et accompagnement des personnes

- Nombre de personnes accompagnées ;

En 2025 11 enfants ont été accueillis à l'UEEA dont un enfant réorienté en DAME et un enfant admis. L'effectif au 31/12/2025 est de 10 enfants

- Profil des usagers

L'effectif au 31/12/2025 est composé de 9 garçons et d'une fille, âgés entre 08 et 11 ans

Age	Nombre
8 ans	1
9 ans	3
10 ans	3
11 ans	3

Tous les enfants sont diagnostiqués TSA et un enfant présente également une déficience visuelle et bénéficie de prestations du SESSAD DTP à cet égard.

- Modalités et types d'accompagnement proposés.

Les modalités d'accompagnement médico-social s'articulent autour des prestations d'autonomie, de communication et de guidance parentale toujours en lien avec la scolarisation.

- Diversification de l'offre d'accompagnement.

- **Indicateur** : Tableau d'activité prévisionnelle actualisé du CPOM disponible ([cliquez-ici](#))

Indicateurs communs	2024	2025
<i>Taux de projets intégrant une évaluation (fonctionnelle, éducative, technique, ...)</i>	100%	100%
<i>Nombre de professionnels ayant suivi une action de sensibilisation à la démarche PéVA</i>	0	0
<i>Part des PAP réalisés dans le DUI</i>	0	40%

Commentaires : Les PPA seront établis sous OGYRIS courant 2025

Structures concernées	Indicateurs spécifiques	2024	2025
UEEA	Part de PAP unique	1 enfant est accompagné par le SESSAD	IDEM

Commentaires :

XIII. Participation et consultation de la personne accompagnée

- Enquêtes de satisfaction et/ou autres modalités de consultation

Une enquête sera proposée en 2025.

- Autres actions (autodétermination, rencontres familles).

A chaque début d'année scolaire est organisée une rencontre avec tous les parents pour échanger sur le fonctionnement, les outils de communication et le rythme des « cafés parents ».

Au cours de l'année 2025, deux cafés parents ont été organisés et ont rassemblé tous les parents

Indicateurs communs	2024	2025
Part des professionnels formés à l'autodétermination	0	0
Part des usagers formés à l'autodétermination	0	0
Part des représentants légaux formés à l'autodétermination	0	0

Commentaires :

XIV. Qualité et évaluation

- Actions mises en place pour l'amélioration continue

Tableau des instances (Copil Asso, groupes, ...)

Type d'instance	COPIL associatif	COPIL Qualité structure	Autres instances abordant la démarche qualité (démarche évaluation)
Nombre de séances	2024 : 1 (réunion lancement)	A mettre en œuvre avec l'EN	

- Plaintes et EI :

	Reçues	Traitées
Nombre de plaintes et réclamations	0	
Nombre d'évènements indésirables	0	0
Nombre d'évènements indésirables graves	1	1
Nombre d'évènements indésirables graves liés aux soins	0	

Commentaires : L'EIG a concerné des agressions physiques des professionnels par un enfant accueilli en grande difficulté dans le dispositif amenant à des arrêts maladie et un accident du travail. Il a été traité en lien avec l'EN.

Indicateurs communs	2024	2025
<i>Part des professionnels de l'accompagnement formés à l'évolution du public accueilli</i>	100%	100%
<i>Part des professionnels ayant participé à une sensibilisation aux RBPP</i>	100%	100%
<i>Taux de personnes ayant participé à des sessions d'analyse des pratiques</i>	100%	100%

Commentaires : Chaque année est proposée une formation mutualisée avec les UEMA pour actualiser les connaissances sur les TSA.

XV. Partenariats et ouverture vers l'extérieur

- Coopération

Chaque année deux réunions inter partenariales ont lieu pour fluidifier les admissions en UEMA et UEEA, lors desquelles sont présents l'EN, la MDA, le CDAA, les CMP, la PCO...

- Événements organisés.

Les enfants accueillis à l'UEEA participent à tous les événements de l'école Cadou.

XVI. Synthèse et perspectives

- Synthèse du rapport d'activité 2025 :

- Effectif complet
- Renouvellement d'un professionnel éducatif
- Formations sur les habilités sociales et gestion de situations de crise
- Réunion d'information aux familles sur la suite du parcours de scolarisation après l'UEEA

- Perspectives 2026 :

- COPIL avec tous les acteurs (MS, EN, municipalité)
- Signature des conventions
- Enquêtes de satisfaction
- Actualisation PS

XVII. UEMA Boigny sur Bionne

UEMA : dispositif défini par l'instruction ministérielle du 13 février 2014, entrant dans le 3^{ème} plan autisme (2013-2017)

- Classe Plume, école Montesquieu Place des écoles Boigny sur Bionne
- Arrêté d'autorisation du 11 septembre 2015 7 places
- Public accueilli. 7 enfants

XVIII. Ressources humaines

- Évolution des effectifs.

L'équipe médico-sociale a recruté en mai 2025 une monitrice éducatrice faisant fonction d'éducatrice spécialisée et engagée dans une démarche de VAE d'éducatrice spécialisée. Le poste d'orthophoniste (0.50ETP) et un 0.10 ETP d'AMP n'ont pas été pourvus sur 2025. Sur le poste éducatif un contrat d'apprentissage éducateur spécialisé vient partiellement renforcer l'équipe. Cependant, le taux d'encadrement prévu par le cahier des charges (0.70ETP par élève sur le temps de classe tout professionnel confondu) n'est pas atteint (0.68 ETP) et passe nettement en deçà en cas d'absence ne pouvant être remplacée (équipe médico-sociale et/ou enseignant spécialisé). Par ailleurs un turnover important sur le poste d'enseignant est constaté avec des changements à chaque rentrée scolaire et des remplacements en cours d'année.

L'équipe médico-sociale est encadrée par une cheffe service en charge d'organiser la mise en œuvre des Projet Personnalisés d'Accompagnement et d'être en lien avec les différents acteurs de la communauté éducative de l'école.

- Formations réalisées : l'équipe bénéficie d'une action de formation en situation de travail sous la forme d'une supervision mensuelle par un organisme de formation labellisé. Pour les nouveaux professionnels et les parents des enfants scolarisés sur l'année une formation mutualisée entre les 3 UEMA et UEEA est proposée systématiquement en octobre. Les professionnels ont accès à des formations individuelles pour développer leurs compétences. De plus des sessions de partages de savoirs sur des thématiques communes sont organisées entre professionnels d'UEMA et d'UEEA pour créer une dynamique et une communauté de pratiques professionnelles.

FORMATIONS INDIVIDUELLES		
Intitulé de la formation	Fonction	Nbr d'heures de formation
Formation PCMA	Educatrice spécialisée	7

- Implication des équipes (réunions, groupes de travail). Les professionnels ont un temps de réunion hebdomadaire de 2h. Une modification du rythme scolaire a à partir de septembre contraint à positionner la réunion d'équipe les mardis de 16h30 à 18h30. Nous constatons que ce temps en fin de journée n'est pas propice à l'élaboration car les professionnels de l'équipe médico-sociale font ce jour une journée continue de 8h30 à 18h30. Malgré plusieurs demandes dûment argumentées adressées à l'IEN ASH il n'a pas été possible d'obtenir un aménagement du temps scolaire même en restant sur 24 heures.

Indicateurs communs	2025
<i>Nombre de postes vacants</i>	<i>0,5 ETP Orthophoniste, 0.10 ETP AES, 0.06 ETP Médecin</i>

<i>Taux d'absentéisme</i>	<i>Globalisé avec SESSAD DTP</i>
<i>Taux de rotation du personnel</i>	<i>50 %</i>
<i>Nombre de professionnels ressources par thématiques (CNIA, polyhandicap, TND...) permettant le transfert de savoirs</i>	<i>5 Troubles du spectre de l'autisme</i>
<i>Nombre d'apprentis ou de contrats de professionnalisation</i>	<i>1</i>
<i>Taux de professionnels ayant bénéficié d'une action de formation en lien avec l'utilisation des outils numériques</i>	<i>100 %</i>

Commentaires :

XIX. Activité et accompagnement des personnes

Actuellement sept enfants (6 garçons et 1 fille) entre 3 et 6 ans sont scolarisés à temps complet dans le dispositif UEMA. Au 31 décembre 2025, cinq enfants étaient présents. La file active est de 10 enfants sur 2025. Cinq enfants sont sortis en juillet 2025 trois admissions ont été réalisées en septembre 2025. L'effectif au 31 décembre 2025 est de 5 enfants scolarisés. Malgré des réunions partenariales effectives en présence de la MDA, ainsi que la participation de la cheffe de service aux équipes pluridisciplinaires de la MDA nous constatons un défaut d'orientation vers ce dispositif dès 3 ans. Pour rappel les pré requis pour une admission en UEMA sont un diagnostic d'autisme en cours de confirmation, une notification d'orientation vers une UEMA. Dans la suite du recueil de ces éléments par l'assistante de service social, une observation permet d'évaluer les besoins de l'enfant orienté en UEMA (**U**nité d'**E**nseignement en **M**aternelle **A**utisme), afin de confirmer que ce dispositif sera adapté à son niveau de développement et à ses besoins.

Pour rappel, un niveau de développement en dessous de 18/20 mois entrave la possibilité de supporter le temps de scolarisation à temps plein, prévu par le cahier des charges de l'UEMA.

Orientation scolaire	Orientation sanitaire et médico-sociale
Maintien maternelle scolarisé 15 min/jour pour un enfant Maintien en maternelle avec AESH i pour un enfant Maintien maternelle avec AESH i pour un enfant CP avec ULIS pour 2 enfants	CMP en attente HDJ de l'EPSM et DAME/IME Admise DAME + 1h/semaine éducatrice en libéral orthophonie en libéral

Les actions éducatives et pédagogiques sont réalisées selon les critères du cahier des charges avec les objectifs éducatifs définis. Les interventions des professionnels s'appuient notamment sur : "la communication les interactions sociales, le langage le domaine cognitif le domaine sensoriel et moteur le domaine des émotions et du comportement, le l'autonomie dans les activités quotidiennes le soutien dans les apprentissages scolaires." Les professionnels ont tous été formés aux mêmes outils pour les activités et interventions éducatives thérapeutiques pédagogiques.

Les professionnels de l'équipe médico-sociale accompagnent sur tout le temps scolaire dans la classe et sur tous les temps d'inclusions dans les autres classes. Cependant nous soulignons à nouveau le point de difficulté récurrent et majeur dans le fonctionnement de l'école concernant les inclusions qui sont toujours limitées à un enfant par classe et doivent toujours être accompagnées. Elles peuvent par ailleurs être remises en cause à tout moment par les enseignants malgré les capacités des enfants d'accéder aux apprentissages et quand bien même elles figurent dans leur projet de scolarisation. Nous continuons d'alerter les autorités compétentes (inspections EN, Association, ARS) et un projet de déménagement est envisagé. Cependant les démarches engagées par l'EN avec la Mairie de Mardié n'ont pas abouti malgré deux réunions prometteuses. Le conseil municipal n'a pas été favorable et dans le contexte pré électoral il n'a pas été possible de développer le projet.

Les professionnels de l'équipe médico-sociale interviennent aussi sur les temps de restauration et périscolaire et adaptent leur accompagnement selon les besoins particuliers des enfants. Certains enfants sans besoin d'accompagnement sont totalement en inclusion sur ces temps.

Par ailleurs, sur les temps hors scolaire des temps de guidance parentale sont proposés afin de sensibiliser et former aux outils pour mieux favoriser la généralisation des compétences. De plus, les parents qui le souhaitent peuvent s'inscrire aux 5 journées de formations sur les troubles du spectre de l'autisme qui sont dispensées chaque année.

- **Indicateur** : Tableau d'activité prévisionnelle actualisé du CPOM disponible ([cliquez-ici](#))

Indicateurs communs	2024	2025
<i>Taux de projets intégrant une évaluation (fonctionnelle, éducative, technique, ...)</i>	100%	100%
<i>Nombre de professionnels ayant suivi une action de sensibilisation à la démarche PéVA</i>	0	0
<i>Part des PAP réalisés dans le DUI</i>	57%	28%

XX. Participation et consultation de personne accompagnée

L'UEMA est un dispositif de scolarisation en maternelle et les parents des enfants accueillis sont parents d'élèves et peuvent à ce titre participer à tout ce que l'école propose. Les parents des nouveaux enfants accueillis bénéficient chaque année d'une formation de 4 journées pour sensibiliser aux troubles de l'autisme. Des réunions sur l'orientation après l'UEMA sont organisées conjointement avec l'enseignante référente et l'assistante de service social du SESSAD. Par ailleurs des temps parents sont animés par la psychologue du dispositif. Tous ces temps portent aussi l'ambition modeste que les parents tissent des liens entre eux et développent de la pair aidance.

Enfin une enquête de satisfaction a été réalisée en 2025.

- Plaintes et EI :

	Reçues	Traitées
Nombre de plaintes et réclamations	0	
Nombre d'évènements indésirables	De nombreuses fiches ont été remontées en interne liées à des comportements hétéro agressifs d'un enfant à l'égard des professionnels et des autres enfants	Oui par la supervision interne, et l'intervention d'ESIAA.
Nombre d'évènements indésirables graves	0	
Nombre d'évènements indésirables graves liés aux soins	0	

Indicateurs communs	2024	2025
<i>Part des professionnels de l'accompagnement formés à l'évolution du public accueilli</i>	100%	
<i>Part des professionnels ayant participé à une sensibilisation aux RBPP</i>	100%	
<i>Taux de personnes ayant participé à des sessions d'analyse des pratiques</i>	100%	

Commentaires :

XXI. Partenariats et ouverture vers l'extérieur

- Coopérations avec les acteurs locaux (santé, social, éducatif).

Deux fois par an a lieu une réunion qui rassemble tous les acteurs concernés par l'orientation en UEMA (PDEI, PCO, CDAA...).

XXII. Synthèse et perspectives

Synthèse du rapport d'activité 2025 :

Nous reprenons la synthèse 2024, à l'identique car l'année 2025 a produit les mêmes effets.

Malgré les changements d'enseignant nous sommes confrontés de manière récurrente à l'émergence sur le terrain de tensions interpersonnelles qui mettent à mal tous les acteurs avec des risques psycho sociaux importants. Si l'équipe médico-sociale est stable depuis 3 ans elle est contrainte de s'adapter en permanence à l'arrivée des enseignants et si leur arrivée laissent espérer une coopération prometteuse force est de constater que cela ne dure pas. Les difficultés sont bien d'ordre systémique avec une école dont la taille (3 classes sur l'école maternelle) est de façon structurelle un frein supplémentaire à l'augmentation des inclusions. A cela se rajoute des règles non inscrites, établies par la seule direction de l'école qui ne porte pas le projet de l'inclusion et fait que ce dispositif reste une enclave dans l'école. L'enseignant se retrouve isolé ou rapidement contraint de choisir un camp.

C'est pourquoi nous avons fait parvenir une demande de changement d'école qui nous permettrait dans le cadre d'une convention plus inclusive d'implanter un nouveau dispositif.

- Perspectives 2026 :

Si le projet d'implantation du dispositif se concrétise pour la rentrée 2026 dans un nouvel environnement si possible situé dans l'agglomération orléanaise nous nous engagerons à poursuivre la formation des équipes (enseignants, équipes communales) et des familles dans le respect du cahier

des charges et des bonnes pratiques HAS. Un nouveau projet d'unité d'enseignement est à envisager dans la forme coopérative comme avait tenté de l'impulser l'auto-évaluation réalisée en 2023. Nous projetons également d'élaborer une charte de bonne coopération portée conjointement qui permettrait de constituer un socle commun de bonnes pratiques professionnelles et de réguler les liens inter professionnels.

Il convient de rajouter qu'à la rentrée 2025, 3 nouveaux enfants ont fait leur rentrée. Les liens partenariaux sont tissés avec les structures d'amont pour faire connaître le dispositif et d'aval pour éviter les ruptures de parcours dans la suite de l'UEMA.

XXIII. UEMA Lorris

UEMA : dispositif défini par l'instruction ministérielle du 13 février 2014, entrant dans le 3^{ème} plan autisme (2013-2017)

- Classe Caméléon, Ecole Maternelle Marc O'Neill rue Antoine Saint Exupéry Lorris
- Arrêté d'autorisation du 23 novembre 2020 7 places
- Public accueilli. 7 enfants

XXIV. Ressources humaines

- Évolution des effectifs.

L'effectif du personnel de l'équipe médico-sociale est stable depuis 3 ans. Cependant il est à souligner que la vacance de certains postes : orthophoniste (0.50ETP) et psychologue (0.30ETP). Le taux d'encadrement prévu par le cahier des charges (0.70ETP par élève sur le temps de classe tout professionnel confondu) est quand même respecté mais chaque absence nécessite d'être remplacée.

Le poste d'enseignant est stable depuis la rentrée 2023 et la dynamique d'équipe s'est progressivement construite. L'équipe médico sociale est encadrée par une cheffe service en charge d'organiser la mise en œuvre des Projet Personnalisés d'Accompagnement et d'être en lien avec les différents acteurs de la communauté éducative de l'école.

- Formations réalisées : l'équipe bénéficie d'une action de formation en situation de travail sous la forme d'une supervision mensuelle par un organisme de formation labellisé. Pour les nouveaux professionnels une formation mutualisée est proposée systématiquement en octobre. Les professionnels ont accès à des formations individuelles pour développer leurs compétences. De plus des sessions de partages de savoirs sur des thématiques communes sont organisées entre professionnels d'UEMA et d'UEEA.

FORMATIONS COLLECTIVES		
Intitulé de la formation	Nbr de professionnels formés	Nbr d'heures de formation
Les signes associés à la parole en milieu spécifique	6	7

FORMATIONS INDIVIDUELLES		
Intitulé de la formation	Fonction	Nbr d'heures de formation
Former les professionnels au programme parental	Neuro psychologue	17
Formation PCMA	AMP	7

- Implication des équipes (réunions, groupes de travail). Les professionnels ont un temps de réunion hebdomadaire de 2h30, les mercredis matin. L'enseignante participe à la réunion d'équipe et ce temps est rémunéré par la structure.

Indicateurs communs	2025
<i>Nombre de postes vacants</i>	<i>0,5 ETP orthophoniste jamais pourvu, 0.01 ETP Médecin vacant depuis 2022.</i>
<i>Taux d'absentéisme</i>	<i>Globalisé avec SESSAD DTP</i>
<i>Taux de rotation du personnel</i>	<i>50 %</i>
<i>Nombre de professionnels ressources par thématiques (CNIA, polyhandicap, TND...) permettant le transfert de savoirs</i>	<i>5 Troubles du spectre de l'autisme</i>
<i>Nombre d'apprentis ou de contrats de professionnalisation</i>	<i>0</i>
<i>Taux de professionnels ayant bénéficié d'une action de formation en lien avec l'utilisation des outils numériques</i>	<i>0</i>

Commentaires :

XXV. Activité et accompagnement des personnes

Au 31/12/2025 5 enfants (5 garçons) sont scolarisés à temps complet dans le dispositif UEMA. La file active est de 10 enfants sur 2025. Il y a 5 sortants et 3 entrants en 2025. Une commission pluri partenariale d'étude des demandes d'admission a lieu réunissant tous les acteurs

Les actions éducatives et pédagogiques sont réalisées selon les critères du cahier des charges avec les objectifs éducatifs définis. Les interventions des professionnels s'appuient notamment sur : "la communication les interactions sociales, le langage le domaine cognitif le domaine sensoriel et moteur le domaine des émotions et du comportement, l'autonomie dans les activités quotidiennes le soutien dans les apprentissages scolaires." Les professionnels ont tous été formés aux mêmes outils pour les activités et interventions éducatives thérapeutiques pédagogiques. Les professionnels de l'équipe médico-sociale accompagnent sur tout le temps scolaire dans la classe et sur tous les temps d'inclusions dans les autres classes. Ils accompagnent également les temps de restauration et périscolaire. Par ailleurs, sur les temps hors scolaire des temps de guidance parentale sont proposés afin de sensibiliser et former aux outils pour mieux favoriser la généralisation des compétences. De plus, les parents qui le souhaitent peuvent s'inscrire aux 5 journées de formations sur les troubles du spectre de l'autisme qui sont dispensées chaque année.

- **Indicateur** : Tableau d'activité prévisionnelle actualisé du CPOM disponible ([cliquez-ici](#))

Indicateurs communs	2024	2025
<i>Taux de projets intégrant une évaluation (fonctionnelle, éducative, technique, ...)</i>	100%	100%
<i>Nombre de professionnels ayant suivi une action de sensibilisation à la démarche PéVA</i>	0	0
<i>Part des PAP réalisés dans le DUI</i>	57%	0%

XXVI. Participation et consultation de la personne accompagnée

L'UEMA est un dispositif de scolarisation en maternelle et les parents des enfants accueillis sont parents d'élèves et peuvent à ce titre participer à tout ce que l'école propose. Les parents des nouveaux enfants accueillis bénéficient chaque année d'une formation de 4 journées pour sensibiliser aux troubles de l'autisme. Des réunions sur l'orientation après l'UEMA ont été organisées conjointement par l'assistante de service social du SESSAD. Par ailleurs des temps parents sont proposés par l'équipe avec l'ambition que les parents puissent tisser des liens entre eux et développent de la pair aidance.

Enfin une enquête de satisfaction a été réalisée en 2025.

- Plaintes et EI :

	Reçues	Traitées
Nombre de plaintes et réclamations	0	
Nombre d'évènements indésirables	0	
Nombre d'évènements indésirables graves	0	
Nombre d'évènements indésirables graves liés aux soins	0	

Indicateurs communs	2024	2025
<i>Part des professionnels de l'accompagnement formés à l'évolution du public accueilli</i>	100%	100%
<i>Part des professionnels ayant participé à une sensibilisation aux RBPP</i>	100%	100%
<i>Taux de personnes ayant participé à des sessions d'analyse des pratiques</i>	100%	100%

XXVII. Partenariats et ouverture vers l'extérieur

- Coopérations avec les acteurs locaux (santé, social, éducatif).

La spécificité des unités d'enseignement est d'être implantées dans les écoles maternelles. Les coopérations avec l'ensemble de la communauté éducative de l'école sont activées dès l'ouverture de ces dispositifs. L'arrivée de la nouvelle enseignante a amené quelques changements dans le fonctionnement du dispositif et une évolution du cadre des inclusions qui constituent un véritable objectif pédagogique. Celles-ci sont devenues plus fréquentes, régulières et portent un vrai projet pour l'enfant.

Concernant les partenaires santé, sociaux médico sociaux CMP CDAA CAMSP les coopérations se mettent en place autour des situations des enfants accompagnés pour lesquels d'autres dispositifs sont mobilisés.

- Événements organisés : participation à la fête de l'école en juin 2025 les enfants participant sans distinction aux présentations de chants et danses avec leurs classes d'inclusion.

XXVIII. Synthèse et perspectives

Une équipe stable dans une école particulièrement porteuse du projet où les coopérations inter professionnelles sont efficaces et la communication fluide. Les liens partenariaux sont par ailleurs tissés et entretenus avec les acteurs locaux dans l'amont pour faire connaître le dispositif et dans l'aval de l'UEMA pour éviter les ruptures de parcours.

XXIX. Présentation de l'ESMS/Service/Dispositif

EMAS

L'EMAS est adossée au SESSAD DTP depuis septembre 2019 à titre expérimental dans le cadre de la CIRCULAIRE N° DGCS/SD3B/2019/138 du 14 juin 2019 relative à la création d'équipes mobiles d'appui médico-social pour la scolarisation des enfants en situation de handicap.

En septembre 2020, après deux évaluations nationales, l'EMAS est devenue pérenne en même temps que des appels à projet EMAS ont été diffusés dans les autres départements de la région.

En 2021, le budget s'est vu tripler afin d'enrichir l'équipe et passer à 6 ETP. L'équipe est située à Olivet dans les locaux principaux du SESSAD.

L'EMAS s'adresse aux enseignants et au sens large à toute la communauté éducative.

XXX. Ressources humaines

- Évolution des effectifs.

En 2025 l'équipe de l'EMAS s'est renouvelée à la suite de la démission de l'ergothérapeute en février, remplacée seulement fin août faute de candidature.

Une des ES a demandé une retraite progressive en travaillant à 0,70 ETP jusqu'à son départ en retraite prévue début 2026.

- Formations réalisées (en complément de la partie pôle).

FORMATIONS COLLECTIVES		
Intitulé de la formation	Nbr de professionnels formés	Nbr d'heures de formation
Initiation aux techniques de photolangage	3	7
FORMATIONS INDIVIDUELLES		
Intitulé de la formation	Fonction	Nbr d'heures de formation
Repérer, intervenir, diagnostiquer précocement les troubles du neuro développement	Cheffe de service	6
Premiers secours en santé mentale	Psychomotricienne	14
Troubles du langage écrit chez l'enfant	Orthophoniste	5
Comportements perturbés et scolarisation	Psychologue	14

- Implication des équipes

L'équipe de l'EMAS se réunit une demi-journée hebdomadairement pour coordonner les actions mais le travail d'équipe est quotidien par la nature des missions de ce dispositif, particulièrement pour la préparation de sensibilisations qui sont toujours adaptées à la demande.

Indicateurs communs		
<i>Nombre de postes vacants</i>	0	0 (vacances de postes partielles)
<i>Taux d'absentéisme</i>	Présenté en global dans le SESSAD	Présenté en global dans le SESSAD
<i>Taux de rotation du personnel</i>		
<i>Nombre de professionnels ressources par thématiques (CNIA, polyhandicap, TND...) permettant le transfert de savoirs</i>	7	8

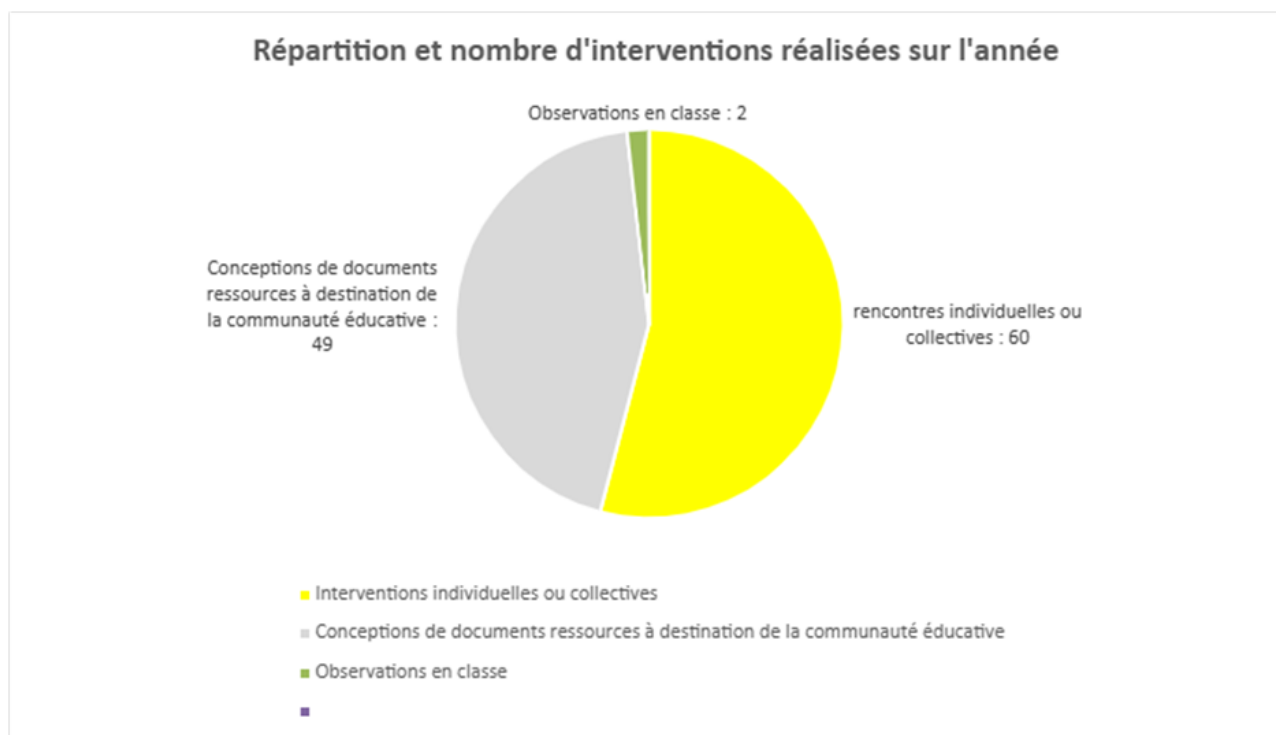
Nombre d'apprentis ou de contrats de professionnalisation	0	0
Taux de professionnels ayant bénéficié d'une action de formation en lien avec l'utilisation des outils numériques	0%	0%

Commentaires : Le déploiement du dossier informatisé de l'utilisateur n'a pas concerné l'EMAS comme leur action ne s'adresse pas directement à des usagers.

XXXI. Activité

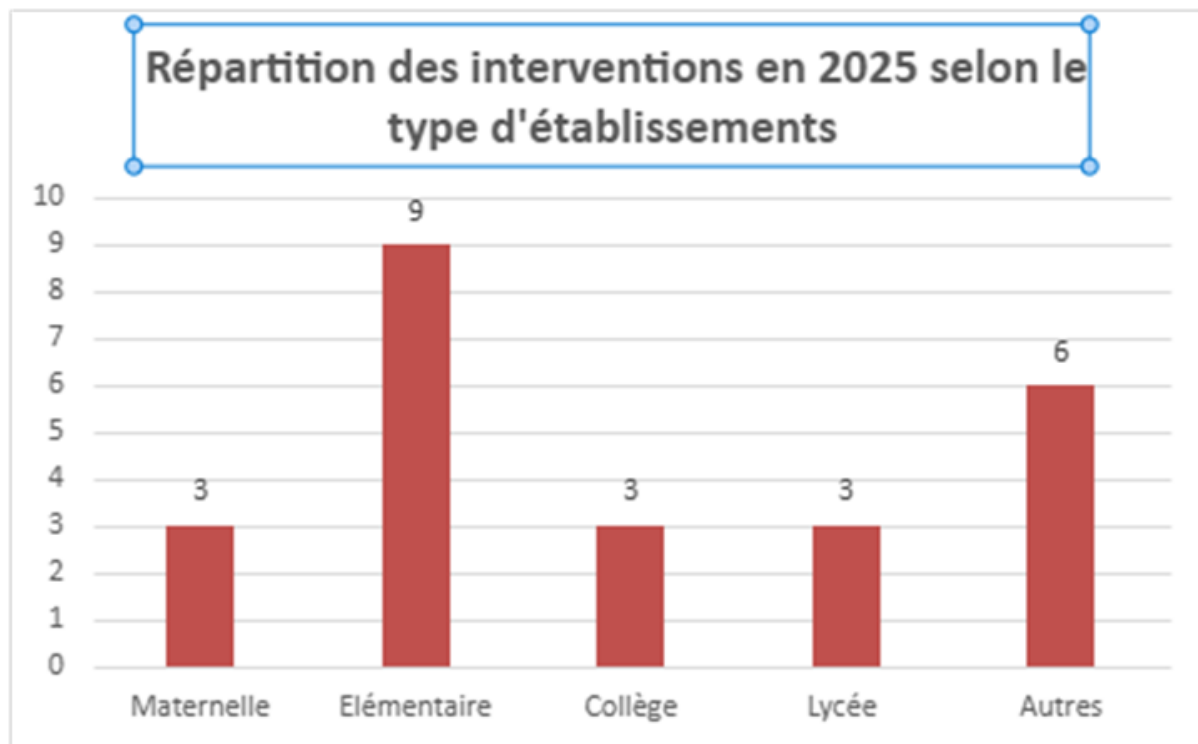
En 2025 l'EMAS a reçu **24 nouvelles sollicitations** dont **17 sollicitations** (contre 62 en 2024) du PDEI, principal commanditaire qui concernent **17 établissements scolaires**. 35 sollicitations de 2023 et 2024 étaient toujours en cours en 2025.

Les différents types d'intervention :



Les actions collectives concernent des sensibilisations, des groupes de réflexion et des présentations de l'EMAS.
Les rencontres individuelles concernent les personnels des établissements scolaires, ainsi que les partenaires.

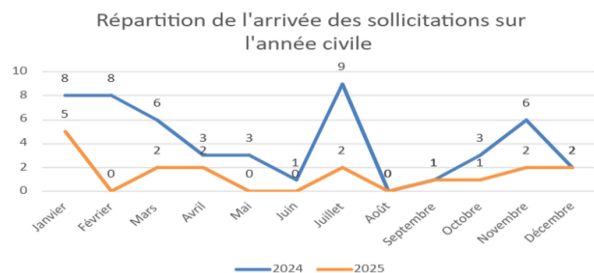
L'EMAS a réalisé davantage d'actions de sensibilisations d'équipes de professionnels de la communauté éducative que d'interventions individuelles.



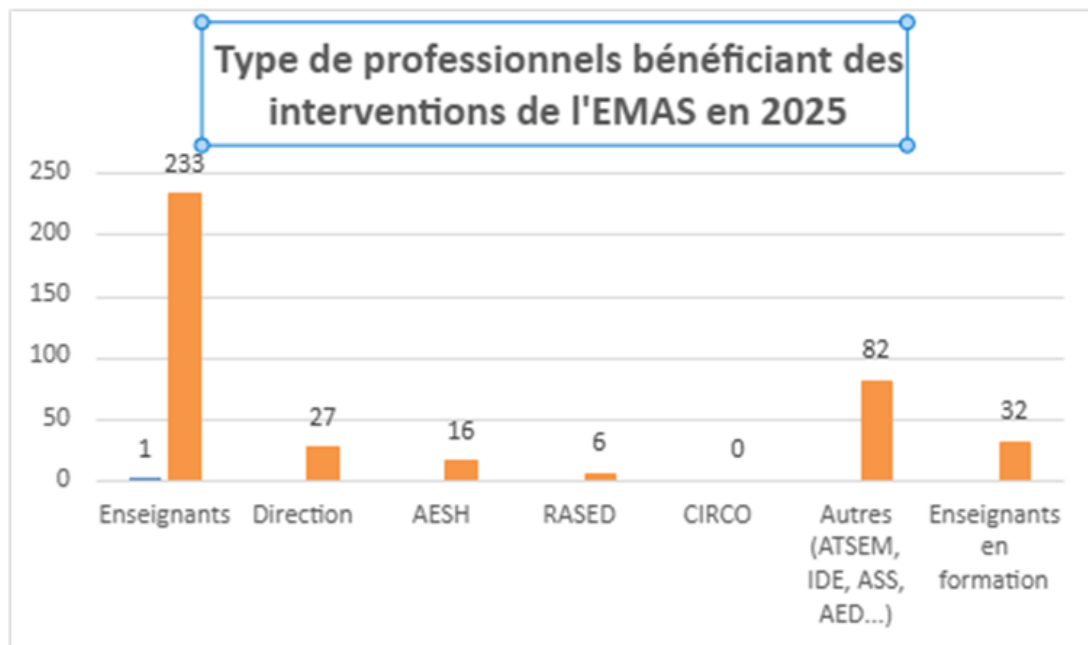
En 2025 les interventions de l'EMAS ont été majoritairement dans des établissements du primaire. Les autres concernent les participations aux formations des enseignants, des AESH, à des actions de CANOPEE auprès des enseignants ou une action auprès des enseignants détachés EN au SESSAD.

L'EMAS a réalisé davantage d'actions de sensibilisations d'équipes de professionnels de la communauté éducative que d'interventions individuelles.

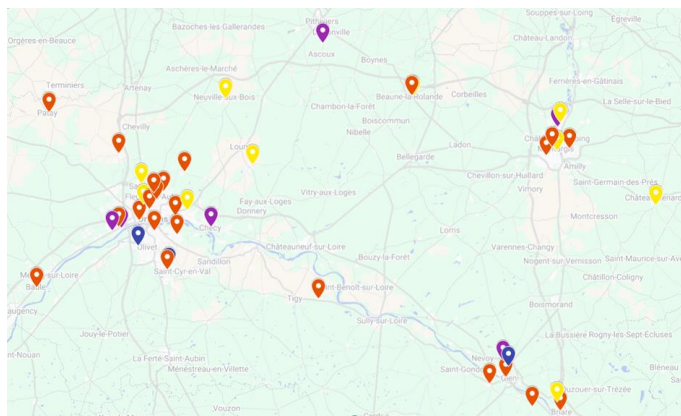
Les sollicitations se sont réparties plus régulièrement dans le temps qu'en 2024.



396 professionnels ont bénéficié de l'intervention de l'EMAS. Ce chiffre s'explique par le développement des sensibilisations qui touchent plus de professionnels.



Répartition des interventions de l'EMAS sur le territoire du Loiret



Les interventions restent majoritairement dans l'agglomération orléanaise ou à l'est du département.

XXXII. Participation et consultation de personne accompagnée

Des enquêtes de satisfaction sont données à chaque fin d'intervention.

En 2025, des questionnaires de satisfaction ont été renseignés sur 8 interventions.

Les résultats montrent une satisfaction globale des participants avec une moyenne de satisfaction de : **4,50/5**

Point précis sur l'item « AUGMENTER LA COMPREHENSION DES TROUBLES » :

66,3 % des participants estiment que la sensibilisation leur a permis d'améliorer leur compréhension du trouble abordé.

66,7% sont satisfaits

L'analyse des questionnaires personnalisés à chaque intervention rend complexe l'analyse globale des actions de l'EMAS. Depuis novembre 2025, un questionnaire uniformisé est proposé à chaque intervention collective.

Analyse des commentaires des questionnaires

L'analyse des retours exprimés, met en évidence une satisfaction très majoritairement positive. La sensibilisation est décrite comme « *enrichissante* », « *claire, riche et interactive* » et « *utile et nécessaire* ». Les participants ont particulièrement apprécié la richesse des échanges, le « *partage d'expériences* », la « *communication entre professionnels* » ainsi que la qualité et la disponibilité des intervenants.

La complémentarité entre « apports théoriques » et « outils concrets », les « études de cas », les ateliers et la « variation des supports » (vidéos, quiz, mises en situation) ont été largement valorisées. L'interactivité et le dynamisme des sessions constituent un point fort reconnu.

Les principales pistes d'amélioration concernent un besoin de « *plus de concret* », notamment sur la « *gestion de crise* » et l'application directe en classe. Plusieurs participants évoquent un « *temps trop court* », un souhait d'approfondissement, ainsi qu'une adaptation plus marquée aux réalités du terrain (effectifs chargés, manque de temps et de matériel, spécificités du second degré).

Dans l'ensemble, les retours confirment la pertinence de l'action et son impact positif, tout en soulignant l'intérêt de poursuivre et d'approfondir la démarche, avec un accompagnement renforcé vers la mise en œuvre opérationnelle.

XXXIII. Qualité et évaluation

- Actions mises en place pour l'amélioration continue

La poursuite des séances d'Analyse des pratiques des professionnels EMAS a pour objectif de maintenir la recherche d'une posture d'objectivité des professionnels de l'EMAS et son rôle de tiers et de ressource.

- Plaintes et EI :

	Reçues	Traitées
Nombre de plaintes et réclamations	0	
Nombre d'évènements indésirables	0	
Nombre d'évènements indésirables graves	0	
Nombre d'évènements indésirables graves liés aux soins	0	

Indicateurs communs	2024	2025
<i>Part des professionnels de l'accompagnement formés à l'évolution du public accueilli</i>	100%	100%
<i>Part des professionnels ayant participé à une sensibilisation aux RBPP</i>		
<i>Taux de personnes ayant participé à des sessions d'analyse des pratiques</i>	100%	100%

Commentaires :

XXXIV. Partenariats et ouverture vers l'extérieur

- Coopérations avec les acteurs locaux

La structuration par l'Education Nationale du Pole Départemental de l'Ecole Inclusive a favorisé la fluidité des liens avec les services ressources de l'Ecole Inclusive.

Une évolution est à noter également dans les demandes faites à l'EMAS en ce qui concerne les sensibilisations dont les thèmes abordent désormais l'inclusion dans une plus grande globalité. Même s'il s'agit de sensibilisations pour la scolarisation d'élèves à besoins particuliers, la demande est plus générale pour l'ensemble des élèves, comprenant ces élèves à besoins particuliers.

XXXV. Synthèse et perspectives

- Synthèse du rapport d'activité 2025 :

- diminution des sollicitations du PDEI
- Développement des sensibilisations
- Analyse de la satisfaction

- Perspectives 2026 :

- Transformation de l'EMAS en EMAS/PAS à la rentrée 2026 afin de répondre au nouveau cahier des charges des EMAS et au développement de quatre nouveaux PAS PEP45.

XXXVI. Présentation de l'ESMS/Service/Dispositif

LE PAS DE BRIARE

Le pôle d'appui à la scolarité (PAS) est une organisation ayant pour mission d'apporter, de manière souple et réactive, des réponses adaptées aux élèves présentant des besoins éducatifs particuliers.

Il peut être sollicité par les responsables légaux, l'élève majeur, les chefs d'établissement, les inspecteurs, les directeurs d'école et les professeurs. Les réponses proposées, élaborées sans nécessité de reconnaissance d'une situation de handicap, peuvent être pédagogiques définies et mises en œuvre dans la classe, éducatives ou médico-sociales et prendre la forme d'un soutien par un professionnel identifié au sein du PAS

A la rentrée 2025, deux PAS ont été installés dans le Loiret, un à Chalette porté par l'ADAPEI et l'autre à Briare porté par les PEP45 et rattaché au SESSAD. Le recrutement de l'éducatrice spécialisée s'étant finalisé pendant l'été, il a été nécessaire de trouver un éducateur spécialisé pour assurer l'intérim avant la prise de poste de la titulaire qui a pris ces fonctions fin septembre. C'est une éducatrice de l'UEMA de Lorris qui s'est portée volontaire.

Pour la partie médico-sociale, le choix a été fait de passer des conventions avec des libéraux locaux pour répondre aux besoins d'interventions paramédicales.

Une convention a été passée avec un ergothérapeute installé à Gien en décembre 2025.

Pendant les premières semaines, les outils ont été créés et tous les contacts avec les partenaires ont été organisés ainsi que la présentation du PAS dans toutes les écoles et collèges du territoire imparti.

ACTIVITE DU PAS EN 2025

- 22 sollicitations
- 18 interventions
- 13 rencontres partenaires

XXXVII. Synthèse et perspectives

- Synthèse du rapport d'activité 2025 :

- mise en place du PAS avec formation commune
- création des outils : plaquette, suivi activité, PPT de présentation

- Perspectives 2026

- développement d'autres PAS avec des EMAS à la rentrée 2026